

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 29 décembre 2016

Membres présents : 14 – Membres excusés : 01 - Procurations : 01 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 29 décembre 2016 à 20h.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 05 décembre 2016.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence de Monsieur le Maire, sur les points suivants :

1. Création d'un poste d'agent administratif polyvalent en CUI-CAE

A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de créer un poste d'agent administratif polyvalent en CUI-CAE de 26 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2017, pour une durée d'un an. Au côté des secrétaires titulaires, l'agent aidera aux missions d'accueil de l'Agence Postale Communale, de la mairie, à l'entretien des locaux, et assurera deux interventions TAP par semaines à l'école.

Questions diverses

- a. Suite à la publication de l'arrêté préfectoral de fusion de communautés de communes en date du 19 décembre 2016, désignation des délégués communautaires et des représentants aux différents syndicats comme suit :

. Les délégués communautaires suivants, dans l'ordre du tableau :

- Le maire, Jacques Bernard MAGNER
- Le 1^{er} adjoint, Michaël BARÉ

. Pour le SMADC :

- Michaël BARÉ comme représentant titulaire
- Géraldine JAFFEUX comme représentante suppléante

. Pour le S.B.A. :

- Sébastien PORTIER comme représentant titulaire
- Dominique GIRARD comme représentant suppléant

. Pour le CIAS :

- Michaël BARÉ, conseiller communautaire

- b. Proposition pour déplacer le conteneur de récupération de verres du chemin de Laisles au cimetière.

c. Salle polyvalente :

. prévoir une visite officielle des travaux

. pour les demandes d'occupation en juillet 2017, préciser dans les réponses que la commune ne peut pas s'engager d'ores et déjà sur la date de fin de travaux et le respect des délais, en particulier à la demande de l'Echo de la Morge pour l'organisation de Jazz sauce Combrailles.